

RÈGLEMENT DU JEU MEDIALIBS : <<Medialibs avec toi cet été>>

Du lundi 31 Août au vendredi 18 septembre 2015 à 14h00

Article 1. SOCIÉTÉ ORGANISATRICE ET DATE DE DÉROULEMENT DU JEU

La société Medialibs, sise Le Nantîl Bat A - Nord, 1 Rue Célestin Freinet, 44200 Nantes, Loire-Atlantique, au capital social de 46250 euros immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 480 609 510 R.C.S, organise un jeu concours gratuit intitulé <<Medialibs avec toi cet été >> du 31 Août au 18 septembre 2015 à 14h00.

Article 2. ANNONCE DU JEU CONCOURS

Ce jeu concours est annoncé sur la page Facebook Medialibs et sur le site internet de Medialibs (<http://www.medialibs.com>) à partir du 31 Août 2015.

Article 3. PARTICIPATION AU JEU CONCOURS

Ce jeu concours est ouvert à toute personne [inscrite à la convention d'été Medialibs](#) le 18 septembre 2015 au Puy du Fou.

Le personnel de la société organisatrice n'est pas autorisé à participer au jeu.

Pour participer, il suffit de:

- Poster sur la page Facebook du jeu concours, maximum 4 photos de vacances dans lesquelles vous intégrez un ou plusieurs visuels à télécharger depuis [le site Medialibs](#)
- Liker la page du jeu Facebook Medialibs : [jeu concours](#)
- Remplir le formulaire de participation ;

Les champs du formulaire de participation, accessible en ligne sur la page Facebook, doivent être intégralement complétés et validés. Les informations d'identité, d'adresses ou de qualité, ou d'autres champs mentionnés au formulaire qui se révéleraient inexacts entraînent la nullité de la participation.

Le gagnant sera celui qui aura remporté le plus de likes Facebook, à la fin du jeu concours, sur l'une des photos qu'il a transmise pour pouvoir participer. En cas d'égalité, la société organisatrice se réserve le droit de trancher sur le gagnant, en procédant à un tirage au sort.

La personne transmettant la photo reconnaît avoir l'accord des personnes figurant sur celle-ci avant de la publier sur Facebook. La société organisatrice se réserve le droit de ne pas publier une photo qu'elle estime incorrecte, et d'éliminer un participant en cas de soupçon de tricherie.

Article 4. LOT MIS EN JEU

Est mis en jeu:

- Une Apple Watch 42mm d'une valeur de 449 euros TTC

Aucune contrepartie financière et aucun échange n'est possible.

Article 5. INFORMATION DU GAGNANT

Le gagnant recevra son lot le jour de la Convention d'été Medialibs le 18 septembre 2015 au puy du Fou. Le gagnant doit obligatoirement être présent, en personne, le jour de la remise du lot, le 18 septembre 2015 à la Convention d'été Medialibs au Puy du Fou.

Les organisateurs se réservent le droit de publier on et offline le nom du gagnant, sans que cela ne leur confère d'autres droits que la remise du lot.

Article 6. RÈGLEMENT DU JEU

Le fait de participer à ce jeu concours implique l'acceptation sans réserve du règlement complet dont le participant déclare avoir pris connaissance.

Article 7. MODIFICATION DES CONDITIONS DE DÉROULEMENT DU JEU

En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve la faculté de procéder à tout moment à la modification du jeu, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à modifier sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, ni la moindre indemnité ne puisse lui être réclamée de ce fait.

Article 8. CONTESTATIONS

Les participants sont réputés à accepter l'intégralité des termes de ce présent règlement. Ce jeu et l'intégralité du règlement sont soumis au droit français. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu concernant notamment sa validité, son interprétation ou son exécution seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du Tribunal de Grande Instance de Nantes.

Article 9 : LOI RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS

En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les données personnelles enregistrées sur fichier numérique, conformément aux articles 3 et 4, sont indispensables au traitement et la gestion de la présente compétition. Le participant autorise expressément la société organisatrice à traiter en mémoire informatisée ces informations et à les communiquer à ses sous traitants. Conformément à la même loi, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification ou même de radiation des informations le concernant qu'ils peuvent exercer en écrivant à MEDIALIBS - Jeu concours <<Medialibs avec toi cet été>> - Le Nantîl Bat A - Nord, 1 Rue Célestin Freinet, 44200 Nantes, Loire-Atlantique, ou par mail à : contact@medialibs.com .

MENTIONS LÉGALES : Cette promotion n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies à la société MEDIALIBS et non à Facebook. Ces informations ne seront utilisées que pour vous contacter dans le cadre du concours.